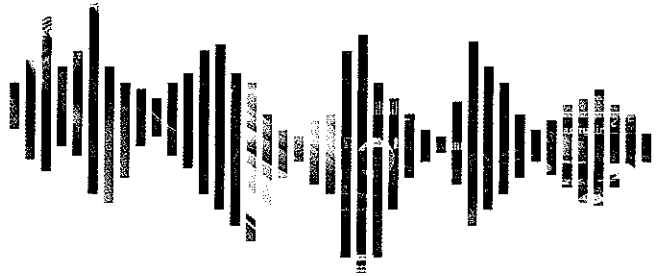




Conseil supérieur de l'audiovisuel

Rue Jean Chapelié 35
1050 Bruxelles

☎ 02 349 58 80
☎ 02 349 58 97
✉ info@csa.be
🌐 www.csa.be



IBPT
Monsieur Eric Van Heesvelde
Président
Ellipse Building – Bâtiment C
Bvd du Roi Albert II, 35
1030 Bruxelles

N/Réf : MJ/JFF/JG/mf/117/19507
(à rappeler s.v.p.)
V/Réf : 08/RLY/NGNNGA/998
Dossier traité par : julien.gilson@csa.be-02/349.58.70

Bruxelles, le 19 septembre 2008

Monsieur le Président,

Objet : Accord de coopération : Projet de décision - Addendum NGN/NGA

J'ai bien reçu votre courrier en référence et vous en remercie.

Le CSA n'a plus de commentaire à formuler au sujet du projet de décision modifié en référence et marque son accord, conformément à l'article 3 § 3 de l'accord de coopération précité.

Ceci ne préjuge en rien des décisions que le CSA pourrait prendre à l'avenir dans le cadre des analyses de marché qui devront être réalisées.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre très haute considération.

Marc Janssen
Président

Copies : VRM + Medienrat

